

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF82

présenté par
Mme Berger, rapporteure

ARTICLE 11 TER

A l'alinéa 12,

substituer au mot :

"article",

la référence :

"II".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.